



### **Avis de publication d'un règlement**

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le conseil ordinaire de la Ville de Longueuil a adopté le *Règlement CO-2020-1125 modifiant le Règlement CO-2017-975 établissant un programme d'aide financière pour le raccordement au nouvel égout pluvial dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures dans les rues Émile, Caron, Léonard, Rideau, de Mayfair, de l'Université, du Collège, Houde et dans les boulevards Kimber et Mountainview, situés dans le secteur Bienville.*
2. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.
3. Une copie de ce règlement peut être consultée sur <https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux> ou en faisant une demande à [greffe.co@longueuil.quebec](mailto:greffe.co@longueuil.quebec).

Longueuil, le 14 juillet 2021  
Carole Leroux, avocate  
Assistante-greffière